

2. COMMISSAIRES AUX COMPTES

2.1. Commissaires aux comptes titulaires

	Date de début du premier mandat	Mandats en cours	
		Date de nomination	Date de fin de mandat
ERNST & YOUNG et Autres 1, place des Saisons – 92400 Courbevoie – Paris La Défense 1 Représenté par Jeanne Boillet et Gilles Cohen	6 juin 1998	15 avril 2010	Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2015
DELOITTE & ASSOCIÉS 185, avenue Charles de Gaulle – 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex Représenté par Thierry Benoit et Guillaume Troussicot	13 mai 2004	15 avril 2010	Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2015

2.2. Commissaires aux comptes suppléants

	Date de début du premier mandat	Mandats en cours	
		Date de nomination	Date de fin de mandat
AUDITEX 1, place des Saisons – 92400 Courbevoie – Paris La Défense 1	15 avril 2010	15 avril 2010	Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2015
M. Denis GRISON 61, rue Regnault – 92075 Paris La Défense	6 juin 1986	15 avril 2010	Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2015

2.3. Honoraires perçus en 2014 et 2015

(en milliers d'euros, hors taxes)

	ERNST & YOUNG et Autres				DELOITTE & ASSOCIÉS			
	2015		2014		2015		2014	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
- LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton	1 169	7	1 201	8	722	11	722	12
- Filiales consolidées	9 534	56	8 218	54	4 568	67	4 235	68
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des Commissaires aux comptes								
- LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton	442	3	537	3	274	4	286	4
- Filiales consolidées	1 730	10	1 351	9	923	13	791	13
	12 875	76	11 307	74	6 487	95	6 034	97
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales consolidées								
Juridique, fiscal, social ^(a)	3 883	22	3 623	24	318	4	148	2
Autres	278	2	378	2	59	1	47	1
	4 161	24	4 001	26	377	5	195	3
Total	17 037	100	15 308	100	6 864	100	6 229	100

(a) Principalement, prestations d'assistance fiscale hors de France, permettant aux filiales et aux expatriés du Groupe de répondre à leurs obligations déclaratives locales.